

Rythmes scolaires à LANGAN

Le comité de pilotage pour les rythmes scolaires constitué des parents d'élèves, d'enseignants et d'élus ont finalisé l'organisation pour la rentrée scolaire 2014/2015.

La municipalité tient ici à remercier la participation constructive de tous les participants.

L'organisation proposée ci-après constitue un compromis entre les souhaits des parents et les moyens financiers de la commune.

Il s'agit d'informations susceptibles d'être complétées par d'autres activités d'ici le 24 juin. Nous avons considéré qu'au moment de la parution de ce bulletin, il est essentiel d'informer l'ensemble de la population.

Une réunion définitive d'information est organisée le 24 juin 2014.

Par ailleurs, les parents recevront un imprimé définitif relatant les différents choix possibles pour leur(s) enfants(s).

Les solutions suivantes pour l'année 2014/2015 :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI	
7H00 – 8H30	Garderie payante
8H30 – 12H00	Enseignement
12H00 – 13H45	Pause midi
13H45 – 15H30	Enseignement
15H30 – 16H30	TAP/APC , garderie gratuite
16H30 – 19H00	Garderie payante

MERCREDI	
7H00 – 8H30	Garderie payante
8h30 – 11h30	Enseignement
A partir de 11h30	<u>Solution 1</u> : Garderie jusque 12h30
2 possibilités	<u>Solution 2</u> : Garderie + centre loisirs : 12h00 appel des élèves inscrits et acheminement par car à La Chapelle-Chaussée, repas et activités. 16h30 : familles reprennent les enfants à La Chapelle-Chaussée. (16h45 : si goûter) Fermeture du centre à 19h15.
Transport aller à La Chapelle-Chaussée par car avec accompagnateur.	

Les temps d'activités péri scolaires (T.A.P.): de 15h30 à 16h30.

Pour la maternelle : Garderie

Du CP au CM2 : deux ou trois activités proposées : Expression corporelle, chant choral, contrebassine, (des activités complémentaires sont à l'étude).

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) : Organisées par les enseignants.

Autres activités : Dispensées par des agents communaux formés.